

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune d'Ondres (40440) – Département des Landes

Séance ordinaire du 11 JANVIER 2024

Délibération n° 2024-01-04

Nbre de membres afférents au Conseil Municipal	29	Date de la convocation : 05/01/2024
En exercice	29	Date de l'affichage : 05/01/2024
Qui ont pris part à la délibération	27	

Présents : Éva BELIN ; Pierre PASQUIER ; Nadine DURU ; Jérôme NOBLE ; Frédéric LAHARIE ; Catherine VICENTE-PAUCHON ; François TRAMASSET ; Sandrine COELHO ; Christine VICENTE ; Miguel FORTE ; Cyril DURU ; Vincent POURREZ ; Christian BURGARD ; Sonia DYLBAITYS ; Alain CALIOT ; Mylène LARRIEU ; Delphine OUVRANS ; Jean-Pierre LABADIE ; Carine REY ; David PERRIARD ; Maya VALLART.

Absents excusés :

Serge ARLA donne procuration à Jérôme NOBLE en date du 11/01/2024

Cindy ESPLAN donne procuration à Eva BELIN en date du 08/01/2024

Senay OZTURK donne procuration à Sandrine COELHO en date du 11/01/2024

Vincent BAUDONNE donne procuration à Miguel FORTE en date du 09/01/2024

Christel EYREHAMOUNO donne procuration à Maya SUPERBIE VALLART en date du 08/01/2024

Bertrand LEIRIS donne procuration à François TRAMASSET en date du 08/01/2024

Absents :

Davy CAMY

Sébastien ROBERT

Secrétaire de séance : Christine VICENTE

Objet : Délégation de Service Public : constitution de la Commission de Délégation de Service Public (CDSP) en application des dispositions de l'article L. 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT)

Madame le Maire précise que le Conseil municipal s'est prononcé, au cours de cette même séance, sur le principe de recourir à un contrat de délégation de service public pour l'exploitation et la gestion de l'aire d'accueil des camping-cars située sur la parcelle communale cadastrée section BE n°37, sise avenue de la Plage, sur la Commune d'ONDRES et d'initier une procédure de passation.



En application des dispositions de l'article L. 1411-5 du CGCT, la mise en œuvre d'une procédure de délégation de service public suppose l'institution d'une Commission de Délégation de Service Public (CDSP) qui sera notamment chargée d'ouvrir les plis contenant les candidatures et d'analyser ces dossiers de candidature en vue d'établir la liste des candidats admis à présenter une offre.

La CDSP devra par la suite procéder à l'ouverture et à l'analyse des offres, au vu des critères publiés dans le règlement de la consultation, avant de formuler un avis et rendre un rapport.

Cette commission est composée de :

- Membres avec voix délibérative : la présidente (Madame le Maire) et cinq titulaires ;
- Membres avec voix consultative : le comptable de la collectivité, un représentant du ministre chargé de la concurrence ainsi que des personnalités et/ou des agents de la collectivité désignés par la Présidente pour leur compétence dans la matière qui fait l'objet de la délégation de service public.

Dans les communes de 3 500 habitants et plus, les cinq membres de l'assemblée délibérante sont élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste. Il est procédé, dans les mêmes conditions, à l'élection des suppléants en nombre égal à celui de membres titulaires.

Les membres titulaires et suppléants sont élus au scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle du plus fort reste sans panachage ni vote préférentiel.

Madame le Maire propose donc de procéder à l'élection des membres de cette Commission, et demande quelles sont les listes de candidats.

Liste de candidats :

LISTE : ONDRES AVEC VOUS

Titulaires :

- Pierre PASQUIER
- Nadine DURU
- François TRAMASSET
- Jérôme NOBLE
- Christine VICENTE

Suppléants :

- Cyril DURU
- Jean-Pierre LABADIE
- Christian BURGARD
- Sonia DYLBAITYS
- Serge ARLA

LISTE : VIVR'ONDRES

Titulaires :

- Maya VALLART.
- David PERRIARD
- Christel EYHERAMOUNO

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le 12/01/2024

ID : 040-214002099-20240111-DELIB2024_01_04-DE



Suppléants :

- Alain CALIOT
- Delphine OUVRANS
- Mylène LARRIEU.

Nombre de votants : 27

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 27

Répartition des suffrages exprimés :

- Liste « ONDRES avec Vous » : 21 voix
- Liste « VIVR'ONDRES » : 6 voix

Le quotient électoral est obtenu en divisant le nombre de suffrages exprimés par le nombre de titulaires à élire.

Quotient électoral : 27/5 = 5,40

La répartition des sièges est obtenue par application des règles de calcul de la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Ainsi, le résultat des votes conduit aux résultats suivants :

- La liste « ONDRES avec Vous » obtient 4 sièges ;
- La liste « VIVR'ONDRES » obtient 1 siège.

Sont déclarés membres titulaires de la commission :

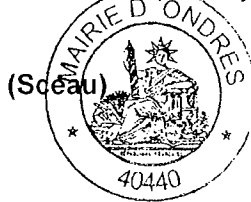
- Pierre PASQUIER
- Nadine DURU
- François TRAMASSET
- Jérôme NOBLE
- Maya VALLART

Sont élus membres suppléants :

- Cyril DURU
- Jean-Pierre LABADIE
- Christian BUGARD
- Sonia DYLBAITYS
- Alain CALIOT

Et ont signé au registre les membres présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.



Pour extrait conforme,
Le 12 janvier 2024,
Le Maire,

Eva BECIN,
Maire



Acte rendu exécutoire le ...12... / ...01... / 2024
- après télétransmission électronique le ...12... / ...01... / 2024
- et mise en ligne sur le site de la commune le ...12... / ...01... / 2024